Infos pratiques

- Permanences téléphoniques les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 16h
- Rendez-vous possibles à l'école ou au centre PMS pendant les heures scolaires
- Service fermé pendant les congés scolaires, à l'exception des semaines :
 - du 1 mars au 5 mars 2027
 - du 5 juillet au 9 juillet 2027
 - du 23 août au 27 août 2027

Au plaisir de vous rencontrer !

L'équipe présente dans l'école



Ann RESTEIGNE (maternelles)
Auxiliaire logopédique
ann.resteigne@centrepms.be



Isabelle GHINET (primaires)
Conseillère psychopédagogique
isabelle.ghinet@centrepms.be



Aude FIERENS
(maternelles et primaires)
Auxiliaire médicale
aude.fierens@centrepms.be

La direction du centre



Alexandra ZAMANIS
alexandra.zamanis@centrepms.be

pms
JODOIGNE

Centre Psycho-Médico-Social libre de Jodoigne

Chaussée de Charleroi, 31a
1370 Jodoigne
010/ 81 26 27

Pour davantage d'informations, visitez notre site internet : www.centrepms.be

Le CPMS est un service centré sur le bien-être de l'élève

dans son développement personnel, dans tous ses milieux de vie, de l'école maternelle à la fin des secondaires.

- Analyse de la situation amenée
- Actions préventives
- Vision globale de l'enfant (vie affective et émotionnelle, relationnelle, langagière, pédagogique, comportementale, familiale, scolaire, santé…)
- Equipe multidisciplinaire
- Soumis au secret professionnel
- Partenaire du milieu scolaire
- Regard indépendant de l'école
- Service gratuit

*Qu'est-ce que le PMS peut m'apporter en tant que **parent** ou **responsable** ?*

- Des moments d'écoute et d'échange à propos de mon enfant ;
- des conseils, de l'aide et du soutien dans mon rôle de parent et autour des besoins de mon enfant ;
- un relais avec l'école et avec les services extérieurs ;
- …

*Qu'est-ce que le PMS peut m'apporter en tant qu'**enseignant**, **direction** ou **équipe éducative** ?*

- Un regard extérieur complémentaire ;
- des temps d'arrêt permettant une réflexion commune pour le bien-être de l'élève ;
- des temps d'échange autour de la dynamique de classe ;
- la recherche commune de ressources supplémentaires, de pistes d'aides (actions de prévention, activités de classe sur des thèmes divers, apports théoriques, recherche de partenariats, etc.) ;
- …

*Qu'est-ce que le PMS peut m'apporter en tant qu'**élève** ?*[1]

- De l'écoute et du soutien par rapport :
 - à ma vie et mes relations (amicales, amoureuses, familiales) ;
 - à mes difficultés personnelles (stress, déprime, manque de confiance en soi, difficultés scolaires, etc.) ;
 - à mes questionnements sur ma scolarité (orientation scolaire et professionnelle) ;
- …

[1] En maternelle et primaire, une rencontre individuelle avec l'enfant se fait uniquement après entretien avec les parents ou les personnes qui exercent l'autorité parentale. La législation prévoit la possibilité de refuser le bénéfice de la guidance individuelle de son enfant. Pour ce faire, veuillez contacter la direction du centre, Madame ZAMANIS (010/81.26.27).